PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2019, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1,
M. Réal Nolet #3,
Mme Ghislaine Cossette #6
Mme Diane Laverdière #2
M. Mario Deschâtelets #4

Mme Thérèse Lemay #5, absente

Mme Doris Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 18 h 30

2019-12-193 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'ajouter à l'ordre du jour le sujet : entente intermunicipale pour collectes des matières recyclables, déchets solides et matières organique. et d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

Adoptée

2019-12-194 **ATTRIBUTION DU CONTRAT POUR LA CAPACITÉ PORTANTE DU CENTRE DOMINIC-BOUTIN**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Englobe pour la capacité portante du futur Centre Récréatif Dominic-Boutin au montant de 18 500 $, taxes non comprises. D'autoriser madame Doris Bélanger, secrétaire-trésorières à signer la convention.

Adoptée

2019-12-195 **ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES, DÉCHETS SOLIDES ET MATIÈRES ORGANIQUES**

Il est proposé par monsieur Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'autoriser monsieur le maire, Daniel Rose et madame Doris Bélanger, directrice générale & secrétaire-trésorière, à signer l'entente intermunicipale avec la municipalité de St-Félix-de-Dalquier pour la collecte des matières recyclables, des déchets solides et matières organiques.

Adoptée

2019-12-196 **LEVÉE**

À 18 h 38, il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

Adoptée

_____
Daniel Rose, maire

_____
Doris Bélanger, directrice générale
et secrétaire-trésorière